



## Vous pouvez maintenant utiliser les expressions « potentiel de croissance » et « sécurité d'un CPG » dans la même phrase

**SIMON ET MAUDE**

### **Profil du client**

Simon et Maude sont tous deux âgés de 55 ans et en bon état de santé. En plus du régime de retraite de leurs employeurs, leur portefeuille de placement est composé d'un REER bien garni, lequel devrait suffire à combler leurs besoins en matière de revenu de retraite.

### **Le besoin**

Ils ont également accumulé un surplus considérable de fonds non enregistrés dans des CPG afin de laisser un héritage à leurs enfants, Julien et Jeanne. Ils sont conservateurs et veulent protéger leurs fonds. Toutefois, avec les bas taux d'intérêt actuels, ils se demandent comment rehausser un peu le potentiel de croissance de leur portefeuille de placement.

### **La solution**

Leur conseiller leur a exposé les avantages d'une police d'assurance vie universelle et des comptes d'épargne à imposition différée qui sont intégrés au produit. Il a également mentionné que BMO Assurance avait introduit une nouvelle option de placement très intéressante à ses polices de la Gamme Dimension, laquelle offre le potentiel de rendement du marché boursier et la sécurité d'un CPG.

Un compte indiciel garanti en fonction du marché (CIGM) peut offrir à Simon et à Maude une façon simple et efficace sur le plan fiscal d'investir leurs fonds excédentaires et de rehausser l'héritage qu'ils comptent laisser à Julien et à Jeanne. La protection d'assurance complémentaire rehaussera automatiquement la valeur de la succession.

### **Voici les comptes indicuels garantis en fonction du marché**

#### **Principaux avantages :**

- Exposition au rendement du marché des actions et sécurité d'un CPG.
- Taux de rendement nets garantis qui ne seront jamais négatifs.
- Intérêts calculés et crédités à TOUS LES ANS pendant la durée du placement.
- Dépôt minimal forfaitaire de 5 000 \$ pour toutes les nouvelles polices de la Gamme Dimension (établies sous la version 2010/11/18).
- Souplesse nécessaire pour passer, sans pénalité, à une option de taux d'intérêt fixe ou à d'autres CIGM offerts aux dates de versement des intérêts.

**Regardez comment une police de la Gamme Dimension assortie d'un CIGM se compare au placement des mêmes sommes dans un CPG :**

<b>Âge</b>	<b>Dépôt</b>	<b>Gamme Dimension (frais modiques) avec un taux de rendement projeté de 5,5 % dans un CIGM</b>			<b>CPG classique @ 4,0 %</b>	
		<b>Valeur du fonds</b>	<b>Valeur de rachat</b>	<b>Valeur non imposable de la succession</b>	<b>Valeur de la succession</b>	<b>Valeur de la succession (après impôt)</b>
56	25 000	24 589	20 668	546 000	26 000	25 580
57	25 000	50 524	42 683	546 000	53 040	51 753
58	25 000	77 894	69 269	575 279	81 162	78 534
59	25 000	106 757	97 348	607 309	110 408	105 936
60	25 000	137 197	126 220	630 286	140 824	133 974
65	0	172 418	172 418	432 558	171 334	150 253
70	0	220 513	220 513	368 813	208 454	168 510
75	0	284 201	284 201	356 498	253 617	188 985
80	0	367 753	367 753	418 779	308 564	211 949
85	0	476 765	476 765	476 765	375 415	237 702
100	0	1 060 962	1 060 962	1 060 962	676 101	335 306

Police d'assurance vie universelle : Gamme Dimension (frais modiques) assortie du Maximiseur de l'investissement établie sous forme de police d'assurance conjointe dernier décès pour un HNF de 55 ans et une FNF de 55 ans avec un taux de rendement de 5,5 % dans un CIGM. Taux d'imposition marginal : 42 %. Frais d'homologation et autres frais successoraux : 2 %.



## Vous pouvez maintenant utiliser les expressions « potentiel de croissance » et « sécurité d'un CPG » dans la même phrase

**SIMON ET MAUDE**

**Voici le fonctionnement du CIGM :**

- Au début de chaque mois, une nouvelle « série » de CIGM est offerte pour les nouveaux dépôts dans une police de la Gamme Dimension.
- Des intérêts quotidiens sont versés sur les dépôts dans un CIGM jusqu'à la date d'établissement en vigueur pour la série (habituellement au début du mois suivant) et après cette date, la série en question est fermée aux dépôts supplémentaires.
- Les dépôts sont placés pour une durée de placement de 10 ans. Les intérêts sont calculés et crédités à tous les ans à des dates spécifiques de versement des intérêts, en utilisant des facteurs de taux d'intérêt crédités stipulés d'avance.
- À la fin de chaque période de 12 mois au cours de la durée du placement, les facteurs de taux d'intérêt crédités pour les prochains 12 mois sont affichés sur notre site à l'adresse suivante : [bmoinvestpro.ca](http://bmoinvestpro.ca).
- À la fin de la durée du placement, à moins de recevoir d'autres directives de placement, les fonds sont automatiquement réinvestis pour une nouvelle durée de placement selon les modalités offertes lorsque les fonds sont réinvestis.

**Songez à un CIGM qui comprendrait les facteurs suivants au cours de la première année :**

<b>Facteurs de taux d'intérêt crédités au CIGM* :</b>	<b>Taux de rendement minimal :</b> 0 %	Le taux d'intérêt crédité ne sera jamais négatif.
	<b>Taux de participation à l'Indice :</b> 60 %	Le taux de rendement est axé à 60 % sur le rendement basé sur le prix de l'Indice S&P/TSX60.
	<b>Taux de rendement maximal de l'indice :</b> Aucun maximum	Il s'agit de l'augmentation minimale sous forme de pourcentage du rendement basé sur le prix de l'Indice boursier S&P/TSX 60 qui doit être atteint pour que le taux d'intérêt crédité soit positif, sinon le taux d'intérêt crédité correspond à zéro.
	<b>Taux plancher établi :</b> 3 %	

Dans le présent exemple, si le rendement basé sur le prix de l'indice S&P/TSX 60 pour l'année est de 15 %, le taux d'intérêt crédité correspondra à :  $(15\% - 3\%) \times 60\% = 7,2\%$

Dans le cadre d'un CIGM, un montant de dépôt minimal est exigé (actuellement fixé à 5 000 \$\*), alors un CIGM n'est pas l'idéal pour des clients qui ne souscrivent que de faibles montants d'assurance ou ne versent que la prime minimale dans leur police.

Le CIGM n'est pas un placement à court terme. Bien que les fonds puissent être retirés ou virés hors du CIGM avant la date d'échéance, ils font l'objet de certaines restrictions et de certains frais. Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche de renseignements sur les CIGM sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.bmoinvestpro.ca](http://www.bmoinvestpro.ca).

**Communiquez avec votre AGP ou le bureau de développement des affaires de BMO Assurance le plus près pour vous inscrire au prochain atelier sur les CIGM.**

\*Pourrait changer, selon les modalités d'une série spécifique.

*Les comptes indicuels d'assurance vie universelle et les comptes indicuels garantis en fonction du marché sont des comptes de placement auxquels est crédité un montant d'intérêt reflétant le rendement de placements sous-jacents, moins les frais. Les titulaires de polices de BMO Société d'assurance-vie n'achètent pas d'unités indicielles ou de parts légales en titres. Reportez-vous au libellé de la police pour connaître les frais VU maximaux exigibles sur les comptes indicuels.*

*Les renseignements que renferme le présent document sont offerts à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis.*

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Pour de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, veuillez communiquer avec votre AGP, avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près ou visiter notre site : [www.bmoassurance.com/conseiller](http://www.bmoassurance.com/conseiller).

Région de l'Ontario   Région du Québec et de l'Atlantique   Région de l'Ouest

1-800-608-7303   1-866-217-0514   1-877-877-1272



QN335F (2011/05/01)